

CONCEPTS ET DÉFINITIONS CLÉS

Adaptés à partir de la formation du CGAP/CAPAF sur le calcul et la fixation du taux d'intérêt, du document [Microfinance TRAPS](#), de la formation sur la transparence de ADA, et des supports de MicroFinanceTransparency

Taux d'intérêt nominal	Le taux nominal est le taux d'intérêt à payer par l'emprunteur sur son crédit ; il est indiqué dans le contrat de prêt, habituellement sous la forme d'un pourcentage mensuel ou annuel. Il ne reflète pas l'inflation et ne prend pas en compte les commissions ou autres frais sur le crédit.
Taux d'intérêt effectif	Le taux effectif prend en compte tous les coûts financiers comme les intérêts, les commissions, les frais de dossier. Il peut également inclure l'épargne obligatoire ou d'autres éléments qui impactent le coût du crédit pour le client.
Taux d'intérêt réel	Un taux réel est un taux ajusté qui prend en compte l'inflation.
Taux d'intérêt annuel (TIA)	Le taux d'intérêt annuel est un taux d'intérêt effectif annualisé qui reflète l'ensemble des coûts liés au financement : frais de dossier, commissions, etc. Le TIA convertit le taux d'intérêt hebdomadaire ou mensuel en un taux annuel qui ne prend pas en compte l'effet de la capitalisation. Cette méthode est généralement utilisée dans le secteur de la microfinance. C'est l'équivalent en anglais du APR (<i>annual percentage rate</i>).
Taux effectif global (TEG)	Le taux effectif global est un taux d'intérêt effectif annualisé qui reflète l'ensemble des coûts liés au financement : frais de dossier, commissions, etc. Le TEG convertit le taux d'intérêt hebdomadaire ou mensuel en un taux annuel, mais à la différence du TIA, il prend en compte l'effet de la capitalisation, c'est-à-dire le fait que, pour chaque période, l'intérêt n'est pas calculé sur le capital, mais sur le montant de la période précédente, y compris le capital et les intérêts. Le TEG est la norme européenne, également utilisé en Afrique de l'Ouest et dans d'autres pays du monde. C'est l'équivalent en anglais du EIR (<i>effective interest rate</i>). <i>« Le taux d'intérêt capitalisé tient compte du coût d'opportunité pour l'emprunteur de ne pas être en mesure d'investir l'intérêt qu'il verse au prêteur dans un actif générant le même pourcentage de retour sur investissement. Cependant, les opportunités d'investissement sont rarement disponibles pour les emprunteurs individuels de la même manière que pour les investisseurs institutionnels. Le TIA est donc peut-être plus précis en termes financiers, mais n'est pas nécessairement le reflet le plus exact du coût payé par un emprunteur en microfinance... Plus le nombre de périodes dans l'année augmente, plus l'écart entre les taux d'intérêt utilisant la formule du TEG et ceux utilisant la formule du TIA s'accroît. Cela signifie que les prêts avec un intérêt calculé trimestriellement auront un TEG proches dans les deux formules, tandis que pour un intérêt calculé chaque semaine, voire chaque jour, les deux TEG pourront donner des chiffres assez différents. »</i> (Source : Microfinance TRAPS, juin 2013)
Méthode du taux d'intérêt sur capital initial (taux uniforme ou constant)	Le calcul de « l'intérêt » porte sur le montant initial du crédit déboursé. Cela ne correspond pas à la définition de « l'intérêt », c'est plutôt un frais dont le paiement s'étale jusqu'à échéance du terme.
Méthode du taux d'intérêt sur capital restant dû (taux dégressif)	Le calcul de l'intérêt porte sur le solde impayé de l'emprunt – c'est-à-dire sur le montant restant dans les mains de l'emprunteur au fil de ses remboursements et jusqu'à échéance du terme.